

Infos ambroisies GARD – Lettre n°1, ouverture de la saison 2020

La saison 2020 ambroisie sur la région Occitanie...

...début dans de drôles de circonstances ! Annulation des réunions de coordination, pas de terrain possible pour les relais départementaux, il a fallu trouver d'autres modes de fonctionnement...

Des contacts par petits groupes, des délégations d'observations de stations d'ambrosies connues à des sentinelles pouvant se déplacer au plus près de chez eux, la préparation de calendriers d'actions qui pourront débuter dès après le confinement permettront, je l'espère de rattraper le temps.

Car l'ambrosie, elle, n'a pas attendu pour germer et il est possible de commencer à agir notamment en milieu agricole sur cultures de printemps et en espaces verts.

Cette nouvelle saison débute donc, et nous tâcherons de vous envoyer une lettre d'information en début de mois, durant toute la saison végétative.

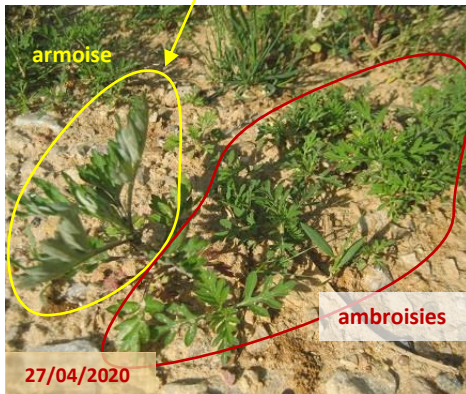
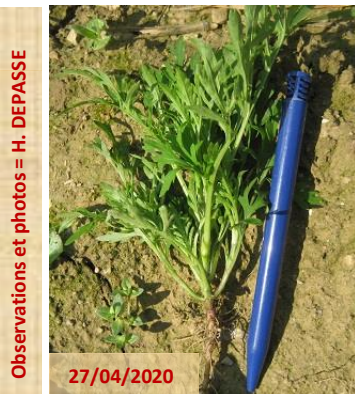
En espérant que cette première lettre vous aura trouvé en bonne santé, malgré les actualités sanitaires et le confinement. Bonne lecture !

1^{ères} germinations d'ambrosie, avec parfois 2 semaines d'avance !

À Vallabrix, les premières observations de germination d'ambrosies ont eu lieu le 15 avril (photo de gauche), soit 13 jours avant 2019 au même endroit. Au 27 avril, elles mesuraient 5 cm (photo milieu et à droite).

Noter le pied d'armoise avec le dessous des feuilles argentées, l'ambrosie restant verte sur les deux faces.

=> Voir pistes de lutte au verso



L'arrêté préfectoral de lutte contre les ambrosies réactualisé pour le GARD

Le Gard était le seul département d'Occitanie qui avait un arrêté préfectoral ambrosie. Celui-ci datait de 2007. En raison de la progression préoccupante de la plante sur tout le territoire, le décret n° 2017-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre les ambrosies préconisait de prendre ou de réactualiser les arrêtés existants, dans une volonté de co-construction.

C'est ainsi qu'un comité de pilotage a été créé pour élaborer la stratégie de lutte départementale, rédiger l'arrêté et le plan de lutte l'accompagnant, et l'évaluer chaque année. Ce comité est piloté par l'ARS délégation du Gard, animé par FREDON Occitanie, et constitué notamment de représentants de tous les milieux et métiers concernés par la lutte collective contre l'ambrosie (routes et infrastructures, milieux agricoles, bords de cours d'eau, espaces naturels, JEVI*, collectivités territoriales, BTP, acteurs de santé, etc).

Pour l'instant, le texte est passé en commission au CoDeRST** du 25/02/2020. Sa sortie au journal officiel a été retardée par l'arrivée du Covid-19.

Le plan de lutte est bâti autour de **5 axes stratégiques** :

- repérer / cartographier
- organiser et coordonner la lutte au niveau départemental
- surveiller / signaler
- informer, former, sensibiliser sur les enjeux et techniques de prévention et de lutte
- agir pour prévenir l'apparition des ambrosies ou lutter contre leur prolifération ; **ce dernier point est accompagné de fiches techniques présentant les diverses préconisations de lutte par milieux.**

*JEVI : jardins, espaces végétalisés et infrastructures
**CoDeRST : conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques

En même temps que cette lettre, vous trouverez une feuille de route à destination des Mairies. Celle-ci est une aide à l'application du texte réglementant les ambrosies dans le GARD.

Lutter contre l'ambrosie à cette saison : en milieu agricole (cultures de printemps) ou en espaces verts



Plant d'ambrosie âgé d'une semaine
(photo FREDON Oc)

La reconnaissance de la plante aux stades précoces est un atout pour lutter rapidement et efficacement en milieu agricole ou en espaces verts.

En effet, le désherbage thermique, ou éventuellement le désherbage chimique dans le respect des réglementations en vigueur sont surtout efficaces au stade plantule.

Une des difficultés dans la lutte est la levée échelonnée de la plante.

Les jeunes plantules d'ambrosie se reconnaissent à leurs cotylédons arrondis, de petite taille. Les premières feuilles sont découpées en 3 à 5 lobes. La plantule est légèrement velue, inodore.

La vie du réseau des référents ambrosie

Depuis 2017, un des objectifs du projet de lutte contre les ambrosies est de créer et animer un réseau de référents territoriaux. En effet, les référents communaux sont au cœur du dispositif de lutte : ce sont eux qui se rendent sur place après avoir reçu un signalement via la plateforme pour vérifier la présence d'ambrosie, puis ce sont eux qui recherchent le propriétaire ou gestionnaire du lieu pour l'informer afin de prendre des mesures pour éviter la floraison (émission des pollens allergènes) et la grenaison (qui entraînera la dissémination) des plantes.

Or tous les ans, il est important de connaître l'évolution de ce réseau : les personnes inscrites sont-elles toujours actives sur ce sujet ? Ont-elles des besoins spécifiques (formations, discussions, aides) ?...

Le RNSA a prévu d'envoyer un courriel à tous les membres du réseau. Merci de leur répondre, en me mettant en copie (am.ducasse@fredonoccitanie.com).

Dans le Gard, au 28 février 2020, la plateforme signalement-ambrosie enregistrait 135 communes ayant nommé un ou plusieurs référents (160 référents inscrits), soit un taux de couverture de 38%.

La typologie de ces référents gardois est la suivante :

- 45% sont des agents territoriaux,
- 42% des élus (maires, adjoints ou conseillers)
- 12% des bénévoles, en étroite relation avec leur mairie.

De plus, 2 EPCI ont nommé un référent ambrosies ; il serait souhaitable que toutes les EPCI aient un référent ambrosie qui pourrait être fédérateur et interlocuteur privilégié de la FREDON.

Un travail de consolidation de ce réseau sera mené en 2020.

Des formations pour les référents du Gard :

de nouvelles formations seront dispensées dans le Gard cette année. Nous réfléchissons à d'autres formes, avec une intervention sur le terrain. En effet, il est très important de pouvoir voir et toucher l'ambrosie pour être sûr de la reconnaître et la signaler. Les dates et les lieux vous seront communiqués le plus rapidement possible.

Ces formations seront bien sûr ouvertes aux référents qui avaient été formés en 2018 et 2019 s'ils le souhaitent.



11/07/2019 : formation + action d'arrachage à Vallabrix



FREDON Occitanie est un organisme au service de la santé des végétaux et de la protection de l'environnement. Elle est missionnée par l'ARS pour la lutte contre les ambrosies depuis 2017.

Contact : **Anne-Marie DUCASSE-COURNAC**, Chargée de mission ambroisies (coordinatrice régionale et animatrice départementale 30, 48, 11) : 04 67 75 64 48 / 06 52 93 76 46
am.ducasse@fredonoccitanie.com
<https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/ambrosie/>